

Introduction sur une action citoyenne possible ?

## Pont de l'Île de Ré : le grand retour en arrière

-=-=-=-=-=-

Coucou me revoilà, moi le péage à l'octroi, ré institué par un Conseil général dirigé par une majorité prompte à lever l'impôt fut il contraire aux lois et aux valeurs les plus fondamentales de notre république.

La liberté de circulation sur l'ensemble du territoire ne saurait souffrir de contraintes et constitue un droit inaliénable. Le péage dès lors que l'ouvrage est financé entièrement devient une contrainte et une discrimination inadmissible.

En effet, il faut rappeler que le précédent péage était destiné à amortir le coût du pont, ce qui en soi, était déjà largement discutable mais aujourd'hui ceci est terminé. Alors que reste t'il aux partisans du péage comme motivations ? :

- \* l'entretien du pont ?
- \* à quand le péage sur le réseau de nos routes nationales ?
- \* l'écologie et la protection de l'Île de Ré ?
- \* depuis quand faut il se substituer à l'état et aux collectivités locales pour protéger notre environnement ?

Il s'agit bel et bien d'un nouvel impôt qui se réfugie derrière une appellation à la mode mais qui n'en reste pas moins un impôt particulièrement injuste.

Qu'il faille réfléchir à l'organisation de l'aménagement du territoire et des transports sur l'Île de Ré est évident mais pourquoi alors ne pas engager un très large débat sur ce sujet ici comme ailleurs du reste ?

On a préféré se réfugier sur la restriction d'une de nos libertés fondamentales en frappant une nouvelle fois les usagers de la route par un lourd péage. Pourquoi pas demain comme en Angleterre par exemple faire payer pour entrer dans les villes ?

Non le péage ne peut être accepté par tous, ceux qui ont à cœur de défendre libertés et droit de l'homme ! car c'est bien d'une grave atteinte aux libertés individuelles dont il s'agit.

De plus, le péage enterre qu'on le veuille ou non toutes réflexions, toutes recherches sur des innovations véritables concernant nos déplacements et la place des différents moyens individuels et collectifs. Le péage c'est l'exclusion par l'argent, c'est la discrimination et le chacun pour soi (ça va moi je paye pas ou moi je paye pas trop cher, moi ça va car ... etc. etc. jusqu'au fatidique moi je paye cher donc je ne peux plus passer sur l'Île) où va-t-on ! ?

Le pont est payé par tout le monde. Aujourd'hui tout le monde doit pouvoir l'emprunter sans être taxé (une nouvelle fois).

.../...

Il nous faut combattre cette nouvelle et profonde injustice porteuse de très graves dérives vers la double peine : alourdissement des impôts et taxe pour accéder à toutes les parties de notre territoire.

Ce dossier regroupe des éléments pouvant aider à la réflexion sur le bien-fondé de mener des actions citoyennes pour exiger la libre circulation sur le pont de l'île de Ré afin de remettre à l'endroit ce qui devrait l'être en assurant la gratuité de la continuité territoriale.

Cette action collective pour la gratuité d'accès à l'île de Ré doit s'appuyer sur des interventions citoyennes diversifiées qui seraient à décider collectivement ou non.

Chacune, chacun d'entre nous, dans le cadre d'un collectif devrait permettre de redonner du sens aux droits et libertés fondamentales en étant ACTEUR d'une lutte contre les inégalités et toutes les discriminations.

Cette bataille que nous engageons pour réveiller les consciences citoyennes vaut vraiment le coup d'être menée et nous pouvons la gagner.

Michel Guitton,  
Franck Fabien,  
citoyens rochelais